I. La souveraineté du sujet pensant

1) La conscience réflexive et le doute radical comme fondements d'une nouvelle pensée de l'homme

La pensée humaine possède cette particularité de pouvoir non seulement se représenter la réalité hors d'elle-même, mais aussi de se penser elle-même, de se dédoubler en quelque sorte, de se regarder elle-même dans un mouvement de réflexion. Cette faculté se nomme la « réflexivité » de la pensée. Elle permet d'abord de se penser *soi-même*, comme s*ujet de ses pensées*, comme « je ». On nomme « conscience *de soi* » cette capacité à *se* former une représentation de *soi-même.* La réflexivité de la pensée permet aussi de *penser ses propres pensées*, de les juger, de les évaluer, de s'interroger sur leur sens et leur origine, sur leur cohérence, leur vérité.

« Réfléchir », au sens propre, implique donc que l'on soit capable de prendre ses distances avec les évidences trop naïves ou trop rapidement établies. La réflexion philosophique et plus largement rationnelle, scientifique, consiste en un retour sur soi-même de l'esprit qui met en question les connaissances qu'il possède – ou qu'il croit posséder. La réflexivité fait donc une part essentielle au *doute*.

Que puis-je savoir avec certitude dès lors que je peux remettre en question mes propres pensées, mes convictions les plus ancrées ? C'est parce qu'il traite cette question de façon de la façon le plus rigoureuse et la plus systématique – même si nombre de ses thèses ont évidemment été discutées, comme nous le verrons – que Descartes est considéré comme le fondateur de la philosophie du sujet.

Au terme d'un cheminement philosophique tentant de mener le doute jusqu'à son point le plus radical, Descartes se demande : y a-t-il quelque chose dont je sois *absolument* sûr ? Il répond qu'il n'y a qu'une chose qui soit sûre, c'est mon existence comme sujet pensant[1]. « Cette proposition : *Je suis, J'existe* est nécessairement vraie toutes les fois

[1] En réalité, dans la suite des *Méditations métaphysiques*, Descartes cherche à démontrer qu'il existe de nombreuses autre certitudes concernant les objets mathématiques, la nature, le corps vivant. Le moment où la seule certitude restante est celle de l'existence d'un « moi » pur, dépourvu de tout contenu de pensée, n'est qu'une étape. Nous ne pouvons cependant développer ici les autres étapes qui permettent, selon Descartes, de reconquérir les certitudes et de reconstituer l'édifice du savoir. En revanche, il est essentiel de souligner que cet édifice (qui intéresse grandement

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Extrait gratuit de document, le document original comporte 11 pages.

que je la prononce ou la conçois en mon esprit » (*Méditations métaphysiques*, II[e] Méditation). Je puis bien imaginer, écrit Descartes, qu'un « malin génie », une divinité animée d'intentions mauvaises, manipule mon esprit, même lorsque je me représente une évidence logique ou mathématique élémentaire. Mais il n'est pas possible que *moi-même* je ne *sois rien*, quand bien même je me tromperais sans cesse. Seul un être existant et pensant peut effectivement se former l'idée d'une telle imposture : « Il n'y a point de doute que je suis, si [le malin génie] me trompe ; et qu'il me trompe tant qu'il voudra, il ne saurait jamais faire que je ne sois rien, tant que je penserai être quelque chose ». La simple conscience que j'ai de douter (donc de penser) suffit à garantir l'existence de mon être. D'où l'implication logique : si je pense (*cogito*), alors je suis (*sum*). Mon existence de sujet pensant s'impose à moi comme une évidence résistant au doute le plus radical.

2) Que suis-je ? De la conscience de soi à l'unité du moi

Reste à s'interroger sur la nature de ce « je » qui se découvre existant dans le moment où il pense. Que puis-je savoir de moi-même ? Tout simplement que je suis, aussi longtemps que je pense : « Je suis, j'existe, cela est certain ; mais combien de temps ? autant de temps que je pense » (Descartes, *Méditations métaphysiques*, I[re] Méditation). Je ne suis assuré de mon existence que parce que je suis actuellement en train de penser. Mon essence (ce qui fait de moi une « substance ») est donc ma pensée. se confind donc .
Descartes poursuit : « Qu'est-ce donc que je suis ? Une chose qui pense […] c'est-à-dire une chose qui doute, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi, et qui sent ».
Le sujet humain se définit alors essentiellement par la pensée, et la pensée par la conscience. Descartes assimile en effet la pensée à *tout ce qui a lieu dans le sujet, et dont il a une immédiate connaissance* : les perceptions et les sentiments, par exemple, sont des pensées, au moins autant que les souhaits, les images fictives ou les concepts. « Par le mot de penser, écrit Descartes, j'entends tout ce qui se fait en nous de telle sorte que nous l'*apercevons immédiatement par nous-mêmes* » (*Principes de la philosophie*, I[re] partie, art. 9).

Descartes, lequel fut non seulement un métaphysicien mais un grand mathématicien, physicien et biologiste) possède son unique fondement dans le sujet pensant reconstruisant méthodiquement le savoir.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Extrait gratuit de document, le document original comporte 11 pages.

Qu'une activité psychique puisse être inconsciente ou même simplement obscure, impossible à maîtriser serait dès lors pour lui contradictoire. Car, à condition de faire usage de méthode et d'attention vigilante, la pensée peut se connaître parfaitement elle-même : « Il n'y a rien qui me soit plus facile à connaître que mon esprit » (*Méditations métaphysiques*, II[e] Méditation).

L'implication « je pense donc je suis » peut en outre se retourner sous la forme suivante : je suis pour autant que je pense. *C'est pourquoi, selon Descartes, le « je » ne cesse jamais de penser et d'être conscient* : « Il semble nécessaire que l'âme pense toujours actuellement parce que la pensée constitue son essence » (*Lettre à Arnauld* du 4 juin 1648).

De ce point de vue, on peut considérer, si l'on se situe dans la perspective de Descartes, qu'il y a en tout être conscient une part essentielle qui définit ce qu'il est *fondamentalement*, son *identité* propre qui reste la même cependant que se produisent en lui des changements et modifications superficielles, et cet être est le sujet de sa pensée.

Kant, à la fin du XVIII[e] siècle, reprend en grande partie cette conception du sujet pensant, même si sur d'autres points il critique des éléments importants de la philosophie de Descartes. « Le "je pense", écrit Kant, doit pouvoir accompagner toutes mes représentations ; car autrement […] la représentation serait impossible, ou que du moins, elle ne serait rien pour moi » (*Critique de la raison pure*, « Esthétique transcendantale »).

La conscience de soi, c'est-à-dire la représentation du *je* par lui-même, constitue *la condition logique nécessaire* de la pensée. La pensée « je pense », qui accompagne toutes mes représentations, est le principe formel de leur *unité*, de leur *continuité* et de leur *cohérence*. Cette conscience de moi-même – *une* et *identique* dans la succession de « mes pensées » – accompagne toutes les représentations diverses que je suis capable de former. « Autrement dit, conclut Kant, ce n'est que parce que je puis saisir en une seule conscience le divers de mes représentations que je les nomme, toutes, *mes* représentations ; car, sans cela, j'aurais un moi aussi divers et d'autant de couleurs qu'il y a de représentations dont j'ai conscience. »

Kant veut dire par là que la conscience est une faculté unificatrice : ce que je perçois peut se présenter à moi sous des formes diverses, il n'en reste pas moins qu'au-delà de toutes ces différences, il s'agit bien de l'expérience vécue qui m'est *propre*. Penser implique la

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 11 pages.

capacité à se représenter *soi-même* comme étant au fondement de chaque acte de pensée.

3) Volonté et liberté

Si l'on suppose que c'est dans la conscience que se décident les actes et les croyances de l'individu, on est conduit à y reconnaître la condition d'une *liberté* véritable : à savoir que ma conscience ne soit pas soumise à une loi qui lui serait étrangère, par exemple à la loi d'une autre conscience, ou encore aux lois de la nature. Cette caractéristique de la liberté a été notamment reconnue par Descartes lorsqu'il a affirmé dans le cadre de son cheminement méditatif l'existence, dans le sujet, d'une volonté si ample qu'elle est à l'image de la perfection divine : « Il n'y a que la seule volonté, que j'expérimente en moi être si grande, que je ne conçois point l'idée d'aucune autre plus ample et plus étendue : en sorte que c'est elle principalement qui me fait connaître que je porte l'image et la ressemblance de Dieu » (*Méditations métaphysiques*, IV^{e} Méditation).

Le caractère *infini* de la volonté accrédite selon Descartes le fait que l'homme a été créé par Dieu, et rend compte de son éminente dignité. En quoi consiste-t-elle ? En ceci d'abord, poursuit Descartes, « que nous pouvons faire une chose, ou ne la faire pas (c'est-à-dire affirmer ou nier, poursuivre ou fuir), ou plutôt seulement en ce que, pour affirmer ou nier, poursuivre ou fuir les choses que l'entendement nous propose, nous agissons en telle sorte que nous ne sentons point qu'aucune force extérieure nous y contraigne ». La volonté est donc, selon Descartes, le pouvoir de disposer de soi, autrement dit de faire des choix et de prendre des décisions. On peut dans cette perspective assimiler la *liberté* à la *volonté :* agir *librement* reviendrait à agir *volontairement*.

Mais il faut se rendre attentif à la distinction suivante : il y a pour Descartes deux modalités d'action libre qui correspondent à des degrés différents de liberté. Le sujet expérimente d'abord spontanément et surtout naïvement cette liberté sur le mode de l'indifférence, qu'il faut entendre comme la pure expression du vouloir, lorsqu'aucune raison ne le pousse d'un côté plutôt que de l'autre. C'est ce que Descartes appelle la « *liberté d'indifférence* ». Cette indétermination de la volonté est perçue négativement par Descartes qui y voit le plus bas degré de la liberté : « Cette indifférence que je sens, lorsque je ne suis point emporté vers un côté plutôt que vers un autre par le poids

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Extrait gratuit de document, le document original comporte 11 pages.